

Réunion TaC CARAP – Graz 18-19 décembre 2013 (+ réunion préparatoire du 17)

Compte rendu thématique

Ce compte rendu ne reprend pas le détail de la chronologie, mais **expose ce qui a été discuté et décidé sur divers points abordés. (En violet, les ajouts après remarques de Susanna, en marron un ajout après discussion avec Anna).**

De la chronologie, on retiendra :

- que la première journée (18 décembre) a été essentiellement consacrée à la présentation globale (en plénière) puis détaillée (en deux groupes) et à la discussion des projets de TaC présentés par les représentants de chaque pays. Cette présentation a été enrichie progressivement, dans un mouvement d'alternance, par des interventions des membres de l'équipe destinées à préciser divers points : pages pays, exemples d'usage et de mise en place du CARAP : curriculum, portfolio électronique (EPOS), manuels (faute de temps, on a dû renoncer à d'autres présentations concernant AP-CARAP et curriculum). On a renoncé aussi à un exposé concernant la réception des AP et du CARAP dans des formations antérieures) ;
- que la seconde journée (19 décembre) a été consacrée presque exclusivement à l'élaboration, par le / la / les représentant-e-s de chaque pays, en interaction avec le/les membres de l'équipe concernée, d'un plan d'action, puis à sa présentation et discussion en séance plénière. Cette élaboration a été soutenue par une séance intermédiaire en plénière permettant d'échanger quelques premières remarques. Une brève présentation de documents référant à la question des rapports entre AP-CARAP et curriculum a également eu lieu (elle sera mise en ligne sur le site).

Conditions générales des activités TaC

- Pas un projet, mais des activités, d'où, pas de budget pour la coordination, pas prévu de réunion d'équipe (on considère qu'a priori, nous sommes prêts à présenter les outils). **Mais le CELV prend en charge une journée de préparation sur place pour les deux expert(e)s en mission.**
- Si l'équipe veut se rencontrer, elle doit profiter d'autres occasions (par exemple, lors de déplacements pour assister à colloques, conférences...).
- Dans un TaC, il y a toujours une part de financement par les autorités éducatives du pays. Le CELV ne finance que la participation des experts. Ce financement comprend également des honoraires, variables en fonction de la durée de la formation. Il est souhaitable de préparer rapidement les contrats (dès que le tableau récapitulatif des TaC est terminé, je le fais parvenir à Michael).

- Il a été annoncé par le CELV que chaque pays a droit à 3 événements TaC pendant les quatre années de l'actuel programme à moyen terme. Mais il n'est absolument pas sûr, étant donnée la situation financière difficile du CELV, que cette règle pourra être appliquée, et donc qu'il pourra y avoir un autre TaC-CARAP en 2015 pour les pays qui en ont un en 2014. Cependant, il faut encourager les nouvelles demandes, car il faut faire apparaître l'intérêt et les besoins.
- Par ailleurs, aussi bien pour le CELV que pour le CARAP, il ne faut pas oublier qu'il vaut mieux qu'on fasse un TaC dans un nouveau pays plutôt qu'en faire à nouveau un dans le même. (Et rien n'empêche un pays de continuer à financer lui-même la venue des experts CELV – cf. plus haut, les TaC reposent sur un co-financement.)
- Contrairement à ce qui a été dit dans les documents initiaux, les demandes communes (par plus d'un pays) sont possibles (donc, le CELV peut financer le déplacement d'experts CELV pour un événement commun à plusieurs pays).

(A noter :Le CELV avait proposé des TaC sur la thématique « Education of young migrants and the language of schooling ». Pas eu une seule demande de la part des ministères.)

Constitution de l'équipe CARAP-TaC (= CARAP pour le TaC)

- Jean-François est déjà dans la liste des membres de l'équipe. Pour Danièle, que nous aimerions bien intégrer aussi, il est clair qu'on ne peut pas attendre du CELV qu'il finance des déplacements pour effectuer des activités TaC. Une solution doit être trouvée pour conserver les liens.
- Consensus sur la nécessité d'élargir l'équipe, face au nombre importants d'interventions TaC demandées, sans oublier que les membres de l'équipe doivent avoir une expérience qui leur permet d'être considérés comme représentants du CELV. Deux noms s'imposent : deux personnes qui ont fait partie du réseau CARAP dans les projets antérieurs et qui sont impliquées actuellement dans le projet IPEPI (« CARAP Parents ») : Anna Maria Curci et Brigitte Gerber. Des contacts seront pris avec elles pour le leur proposer.

Le choix de deux personnes actuellement impliquées dans l'équipe IPEPI a également pour avantage de faciliter l'intégration dans nos activités TaC des réflexions et résultats du travail sur les parents, et donne une perspective (sans doute parmi d'autres !) pour la diffusion des produits IPEPI après la fin de ce projet (décembre 2014).

Liste des activités TaC pour le CARAP

- Voir tableaux (à noter que la Lituanie avait prévu une demande, mais ne l'a pas finalisée).
- Les activités prévues recouvrent un spectre très large, qui va de conférences et d'ateliers d'initiation aux AP et au CARAP à des conseils d'ordre curriculaire (discussion avec responsables éducatifs), en passant par la formation des formateurs d'enseignants. Ce dernier objectif est souvent présent, avec demande d'exemples concrets de formations

existantes, y compris en ligne. Au cours des discussions, il est apparu aussi le besoin de vidéos montrant des activités en classe .(On peut en trouver des exemples sur le site de Marille : . <http://marille.ecml.at/Classroomvideos/tabid/2915/language/de-DE/Default.aspx> (exemple français à partir de 2'30 et exemple autrichien à partir de 7'30)

- On pourra faire une analyse plus fine des orientations (demandée par le CELV) lorsqu'on aura la version définitive de l'ensemble des plans d'action.
- Mais dès à présent, on peut dire qu'on est beaucoup moins sur le domaine du « conseil » que sur celui de la « formation ». Il faudrait insister sur la nécessité de rencontrer les responsables éducatifs pour obtenir une meilleure reconnaissance des approches plurielles, là où c'est nécessaire (c'est-à-dire dans la grande majorité des pays), que ce soit de façon formelle (préférable) ou informelle.

Tâches des membres de l'équipe pour les TaC dont ils sont responsables :

Une liste de tâches a été commencée, mais pas terminée :

- Prendre contact avec Terry Lamb (projet LACS) pour qu'il fasse annoncer le TaC par son réseau.
- Veiller à ce que la page pays soit disponible et à jour., **et vérifier qu'elles soient bien en lien avec le site TaC**
<http://www.ecml.at/ECMLtrainingandconsultancyformemberstates/CARAP/Events/tabid/1162/language/en-GB/Default.aspx>
Michel cherchera à s'en assurer de façon globale avec l'aide de Christian)
- Préparer, en lien avec les responsables TAC du pays, une sélection d'activités didactiques de démarrage qui correspondent aux orientations du TaC (quelles approches plurielles, quels niveaux scolaires) et au contexte (contexte socio-/géo-linguistique, langues enseignées..). On détermine ainsi l'ensemble de matériaux didactiques dont on demande la traduction dans la/les langues du pays (avec mise en ligne de ces traductions dans la base de données) et lien à partir de la page pays.
- Bien veiller à ce que les demandes d'envoi de matériel du CELV sur le lieu des événements se fasse bien à l'avance (pour éviter des frais d'envoi en urgence). Ne pas demander plus de 10 copies du référentiel CARAP par événement.
- Bien veiller à ce que le CELV soit présenté (par une autorité du pays) lors de chaque événement. Ils peuvent utiliser pour cela le Powerpoint que Susanna a présenté. Faire présenter ce Powerpoint par Susanna en visioconférence est compliqué et risqué (perdre du temps avec la technique). En revanche, on peut envisager une salutation d'un responsable du CELV en visioconférence.
- Veiller à ce que les documents préparatoires (s'il y en a) soient bien envoyés sous forme de fichiers aux participants (l'expérience montre que l'envoi de liens ne suffit pas – recommandation de Hanna Komorowska).
- Veiller à ce que les questionnaires soient bien remplis à la fin des événements.

Mises en commun

Par principe, sont mis en commun sur le site, pour l'ensemble des membres de l'équipe TaC-CARAP et les responsables TaC-CARAP de chaque pays participant, tous les documents de formation, d'évaluation et de conseil suivants :

- documents préparés lors du projet de médiation ;
- documents originaux nouveaux, préparés spécifiquement pour des activités de TaC ;
- adaptations pour un TaC des documents précédents ;
- les programmes d'activités réalisées lors de l'événement principal dans chaque pays.

Travail en commun

- On cherchera systématiquement à repérer les convergences entre les besoins en matériaux de formation, d'évaluation et de conseil afin de partager les tâches de préparation de ces matériaux.
Par exemple, préparation commune d'un ensemble d'exemples d'activités de formation des formateurs d'enseignants, ou d'un guide de questionnaire d'évaluation des besoins pour préparer une rencontre avec des responsables d'élaboration de curriculum.
- Nous n'avons pas abordé la question de savoir comment nous allons organiser la communication entre les membres de l'équipe et leurs partenaires responsables de TaC pour un pays, entre les responsables de TaC des différents pays, entre les membres de l'équipe. A discuter (MC : je fais très rapidement des propositions à l'équipe).

Evaluation des actions menées

- Pour toute action de type « introduction aux approches plurielles et au CARAP » (avec module de découverte et ateliers), il est souhaitable qu'on continue à utiliser le questionnaire déjà existant (en EN, FR et GE) avec dépouillement des résultats sous MAXQDA.
- Nous n'avons pas discuté suffisamment des outils d'évaluation à mettre en place pour d'autres types d'actions. Nous avons vaguement parlé d'entretiens...
Réflexion à poursuivre.